

### Sous-section 2.—Instruction supérieure.

Les tableaux sous cette rubrique comprennent toutes les institutions du Dominion dont le programme équivaut aux deux années suivant l'immatriculation. Les collèges affiliés à chaque université y figurent également, sauf dans les cas où ils sont situés dans d'autres provinces. Le nom de chaque institution y est donné dans la langue d'enseignement respective, donc soit en anglais ou en français. Le tableau 10 donne un relevé des degrés et diplômes décernés par les différentes universités et collèges du Canada et le tableau 11 le nombre d'inscriptions à chaque faculté et les cours donnés dans chaque institution.

**Etudiants de degré universitaire.**—Les inscriptions globales se chiffrent par 77,618, dont 41,168 étudiants de degré universitaire (étudiants des cours pour lesquels l'immatriculation est requise), 34,033 fréquentant les cours réguliers complets. Ces inscriptions se répartissent parmi 153 collèges et universités. De ceux qui ont suivi au complet les cours réguliers, 32,783 sont des sous-gradués et 1,250 des gradués ou personnes qui poursuivent leurs études dans une faculté en vue d'obtenir un degré supérieur à celui de bachelier qu'ils possèdent déjà. Bon nombre de ceux qui sont classifiés comme sous-gradués possèdent déjà des degrés, mais non pour le sujet qui les intéresse pendant la session dont il s'agit ici.

Plus de la moitié des étudiants, soit 18,134, suivent les cours des arts et sciences, appelés cours académiques, qui sont différents des cours professionnels. Dans bien des cas il faut avoir suivi le cours des arts une année ou deux avant de pouvoir s'inscrire aux cours professionnels; dans la province de Québec il en faut même quatre. Voici comment se répartissent la plupart des autres inscriptions: génie civil et sciences appliquées, 3,554; médecine, 2,949; théologie, 2,192; agriculture, 1,277; commerce et comptabilité, 1,103; droit, 842; sciences ménagères, 995; enseignement, 667; hygiène et soins aux malades, 650; pharmacie, 475; dentisterie, 404; musique, 220; sylviculture, 136; médecine vétérinaire, 122; architecture, 137.

Tel que l'indiquent les chiffres du tableau 10, 3,614 degrés de bachelier ont été conférés à des hommes et 1,224 à des femmes, ainsi que 525 diplômes à des hommes et 773 à des femmes. Quelques-uns de ceux-ci se rapportent à la complétion de cours similaires à ceux du baccalauréat. Les degrés décernés aux gradués comprennent 447 degrés ou licences de maître à des hommes et 95 à des femmes, le terme "licencié" ayant cours dans les universités de Laval, Montréal et Ottawa où il équivaut à celui de "maître". Le doctorat a été conféré à 35 hommes et 7 femmes et le titre de docteur *honoris causa* à 76 hommes.